

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 janvier 2023**

**N° 2023-005**

**FINANCES – Demande de subvention au titre du « Fonds Vert » pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires – Projet de rénovation thermique du groupe Chabassol**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 16 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h45, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Sébastien GALERON

En exercice : 21  
Présents : 18  
Votants : 21

**Excusés :**

Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Christine ADRIAN

**Pouvoirs :**

Valérie LABOUACHRA ..... à Joël GIRARD  
Raymond DOUARE ..... à Eric DODET  
Christine ADRIAN ..... à Marie-Françoise QUERE

**Secrétaire auxiliaire :** Marceau LE DREF



Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu l'article 131 de la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023

Vu le guide du « Fonds vert » à l'intention des décideurs locaux de janvier 2023

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour les projets d'investissement

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation thermique du groupe Chabassol dont le coût est estimé à 401 485,87€ H.T, soit 481 783,04€ T.T.C

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au « Fonds vert » pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires en s'inscrivant dans l'Axe 1 de renforcement de la performance environnementale dans les territoires

**Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal**

**D'ADOPTER** le projet de rénovation thermique du groupe Chabassol pour un montant de 481 783,04 T.T.C

**D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	H.T	T.T.C	Recettes	H.T
Maitrise d'œuvre	40 000,00€	48 000,00€	DETR/DSIL	140 520,05€
Travaux	361 485,87€	433 783,04€	Région - CRST - Pays Loire Beauce	160 594,35€
			Fonds Vert	20 074,29€
			Autofinancement	80 297,17€
Total	401 485,87€	481 783,04€	Total	401 485,87€

**DE SOLLICITER** une subvention au titre du fonds vert au meilleur taux éligible

**DE CHARGER** Monsieur le Maire de toutes les formalités

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le

**18 JAN. 2023**



Frédéric CUIILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des services, Aurélie PLUMEJEAUD.

**18 JAN. 2023**